

Toulouse : 40 employés des finances publiques convoqués devant le tribunal administratif

Assemblée générale devant le centre des finances publiques du Mirail à Toulouse, en février dernier / © Karen Cassuto/France 3 Occitanie

40 employés des finances publiques, en grève depuis deux mois en Haute-Garonne contre une réforme qu'ils refusent, sont convoqués devant le tribunal administratif de Toulouse, mercredi 3 avril à 15h, pour avoir bloqué des centres des impôts. Un rassemblement de soutien est organisé à 14h30.



Par Emma Derome Publié le **02/04/2019** à 19:30

"La répression d'un mouvement social n'avait jamais pris un tel tournant aux Finances Publiques", s'insurge, dans un communiqué, l'intersyndicale des personnels des finances publiques. **40 employés** de Haute-Garonne et les représentants des quatre syndicats FO, CGT, CFDT et Solidaires, ont été **convoqués devant le tribunal administratif pour avoir bloqué des centres des finances publiques** à plusieurs reprises depuis deux mois.

Une première dans le département pour ces syndicats qui ont toujours manifesté dans le calme. Ils dénoncent aujourd'hui « *une attaque infondée et intolérable contre les collègues et leurs représentants qui se battent depuis deux mois pour défendre leur outil de travail et le service public face aux plans sociaux annoncés par le gouvernement* ».

Leur convocation, signifiée par un huissier de justice, a surpris les représentants syndicaux, qui **pensaient se rendre à une réunion avec le directeur régional des finances publiques** pour évoquer « *les réponses de la direction aux cahiers revendicatifs établis par les services du département dans le cadre du conflit qui oppose depuis deux mois les personnels au plan Darmanin* ».

Les syndicats appellent à **un rassemblement, mercredi 3 avril à 14h30, devant le tribunal administratif, rue Raymond IV, « en soutien aux personnels »**.

Répression des futures grèves

Selon les syndicats, le directeur régional a défendu son initiative en expliquant que ce *"conflit n'avait que trop duré"*, et qu'il ne faisait pas cette action « de gaieté de coeur ». Pour Christian Terrance, du syndicat Solidaires, **ces convocations ont pour seul but de « réprimer » le mouvement** et « de permettre de faire intervenir les forces de l'ordre sur les prochains piquets de grève ».

Les employés se mobilisent en effet depuis début février pour dénoncer notamment les plans sociaux annoncés par le gouvernement, à hauteur de **22 000 suppressions d'emplois en 3 ans, et 35 000 en 15 ans**.

► Explications des revendications des personnels par Régis Lagrifoul, contrôleur des finances publiques au service des impôts des entreprises du Mirail : **(à voir en vidéo)**

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/occitanie/haute-garonne/toulouse/toulouse-40-employes-finances-publiques-convoques-devant-tribunal-administratif-1649244.html>